

2017-2018

Modalités de la procédure recherche

La « procédure recherche » désigne la possibilité de demander à effectuer la dernière année du diplôme de Sciences Po Lille dans une institution française ou étrangère. Cette procédure est prévue dans le Règlement des études voté par le Conseil d'Administration du 8 octobre 2013 :

2-10-3 Procédure recherche. Les étudiants peuvent déposer un projet de recherche associé à une institution d'enseignement supérieur française ou étrangère qui sera évalué par la Commission scientifique de Sciences Po Lille. Si le projet est accepté, l'étudiant pourra effectuer sa dernière année de cursus dans cette institution.

Ce document fixe les modalités et le calendrier de cette procédure.

A l'issue du semestre 2 du cycle master, les étudiants de Sciences Po Lille (4FG/4FIFA/4FIFB/4FIFE) qui souhaitent bénéficier d'une formation explicitement axée sur la recherche en cinquième année, peuvent déposer auprès de la Commission scientifique, un (et un seul) dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Un **projet de recherche original** présentant le thème de la recherche, une courte bibliographie indicative, la manière dont ce thème s'inscrit dans la discipline concernée, la motivation de l'étudiant (cinq pages).
- Une **présentation de l'institution souhaitée**. La présentation ne doit pas être le copier-coller d'une plaquette de présentation ou d'un site. Elle doit faire apparaître l'adéquation entre le projet de recherche d'un côté, l'institution et la formation demandées de l'autre (trois pages).
- Une **lettre de recommandation** d'un enseignant de Sciences Po Lille.
- Un **CV**.

Un étudiant ne peut déposer qu'un seul dossier (un seul projet de recherche) pour une (et une seule) formation. L'institution peut être française ou étrangère, mais la formation doit impérativement se dérouler sur un an et être compatible avec une diplomation en décembre 2017. Toutes les demandes pour une formation de deux ans seront irrecevables.

La Commission scientifique est composée de 9 membres élus par les enseignants-chercheurs de Sciences Po Lille :

Madame Anne Bazin, Maître de conférences en science politique
Monsieur François Benchendikh, Maître de conférences en droit public
Monsieur Stéphane Bracq, Maître de conférences en droit public
Monsieur Philippe Darriulat, Professeur d'histoire
Monsieur Guillaume Delalieux, Maître de conférences en science de gestion
Monsieur Michel Hastings, Professeur de science politique, Président
Monsieur Michel Lascombe, Professeur de droit public
Monsieur Cédric Passard, Maître de conférences en science politique
Monsieur Gilles Toulemonde, Maître de conférences en droit public

Calendrier :

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse suivante avant le 31 mars 2017 :
amandine.carton@sciencespo-lille.eu

Les candidatures retenues pour une éventuelle audition au printemps 2017 par la Commission scientifique seront connues la semaine du 24 avril 2017.

La liste des étudiants admis à l'issue de la procédure recherche sera communiquée à l'issue des auditions.